



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Département de Saône et Loire

<b>SÉANCE DU : 10 octobre 2019</b>	<b>Nombre de délégués :</b>	
<b>N° 2019-022</b>	<b>En exercice :</b>	<b>27</b>
<b>Convocation du : 27 septembre 2019</b>	<b>Présents ou représentés :</b>	<b>20</b>
<b>Affichage du : 27 septembre 2019</b>	<b>Absents :</b>	<b>3</b>

**Objet de la délibération : Décision Modificative n°1 au budget principal**

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois d'octobre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la mairie de Gévelard, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M Jean Paul LUARD	X			
	M Jean Marc FRIZOT	X			
	M Jean François RIZET	X			
	M Guillaume JACOB	X			
	M Marcel MARTIN		X		
	Mme Paulette MATRAY	X			
	M Michel FURNO	X			
	M Joachim LOPES		X		
	M Joël DUBAND		X		
	M Bernard VILETTE			X	
	M Gilles TOUILLON	X			
	Mme Danielle LUCIEN	X			
	M Jean Claude LAGRANGE			X	M Guy BOGUET
	Mme Sylvie LECOEUR			X	Pouvoir à M LUARD
	M Jean Marc HIPPOLYTE			X	
	M Marc REPY	X			
	M Alain BALLOT	X			
M SOROKA Christian	X				
Communauté de Communes du Grand Charolais	M Pascal LOPES DE LIMA	X			
	M Bruno PICHARD	X			
	M Gilles PERRETTE		X		Pouvoir à M FRIZOT
	Mme Martine DESPLANS			X	
	M Yves BAYON			X	
	M Pascal MOREAU	X			
	M Jean Marc PESSIN	X			
	M Jean Yves GRILLET	X			
M Claude DUCROUX	X				

**Secrétaire de séance :** M Bruno PICHARD

.../...

Des ajustements de crédit sont nécessaires au bon fonctionnement du budget principal suite au renouvellement de poste de la technicienne agricole non pas par le syndicat mais par le Centre de Gestion.

#### Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
617 (011) : Etudes et recherches	1 500,00	7472 (74) : Régions	18 000,00
63512 (011) : Taxes foncières	200,00		
64131 (012) : Rémunération	-3 000,00		
6451 (012) : Cotisations à l'URSSAF	-400,00		
6458 (012) : Cotisations aux organismes sociaux	100,00		
651 (65) : Redevance pour concessions,brevets,licences...	100,00		
65548 (65) : Autres contributions	19 500,00		
<b>Total Dépenses</b>	<b>18 000,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>18 000,00</b>

Des ajustements sont également nécessaires en investissement. Des retards sont annoncés dans le versement des subventions des travaux de restauration des cours d'eau. Un crédit relais a été ouvert auprès d'un organisme bancaire.

#### Investissement

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		1641 : Emprunt en euros	515 000,00
		1327 : Budget communautaire	-200 000,00
		1328 : Autres	-315 000,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

**Approuve** la décision modificative n°1 du budget principal, dont le détail figure dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le : 14 octobre 2019  
Publication le : 14 octobre 2019

A Montceau-les-Mines le : 14 octobre 2019  
Le Président

